# NOTE EXPLICATIVE
# MB1 DES SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2026

La MB1 se clôture par un boni à l'exercice propre du service ordinaire de 8.591,16€ et un boni global de 168.911,33€

Principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial 2026) et justifications succinctes des écarts

**Dépenses ordinaires**

Exercices antérieurs

Par rapport au budget initial, + 41.900,57€ qui correspond entre autres au remboursement partiel du subside Maribel des exercices antérieurs, à quelques factures de fonctionnement de l'exercice 2025, à la diminution de la cotisation de responsabilisation, à des régularisations d'assurance et à des irrécouvrables en matière de taxes et redevances communales.

Personnel

Par rapport au budget initial, + 67.786,72€ qui correspond aux ajustements en matière de traitement jusqu'au 31/12.

Fonctionnement

Par rapport au budget initial, + 63.107,13€ qui correspond en partie aux variations suivantes :
+ 26.100€ en énergie (gaz + électricité + mazout)
+ 5.550€ en assurance
+ 20.000€ en frais de correspondance
+ 6.000€ en frais de téléphone
+ 25.100€ en informatique
+ 2.000€ en achat de livres
+ 10.000€ en honoraires
+ 3.500€ pour le précompte immobilier
+ 1.600€ en frais d'entretien des chemins communaux
+ 7.000€ en entretien et prestation de tiers des bâtiments
- 42.000€ pour l'achat des denrées pour les repas chauds CPAS (transfert vers le CPAS)

Transferts

Par rapport au budget initial 2026, - 2.481,86€ qui correspond entre autres aux changements suivants :
+ 24.620,87€ pour la dotation à la Zone de secours
+ 51.915,74€ pour la dotation à la Zone de police
- 94.301€ pour la dotation au COP
- 15.000€ pour la dotation au CPAS
+ 27.376,10€ pour le traitement des déchets à IPALLE

Dette

Par rapport au budget initial 2026, + 40.296,19€ qui correspond aux intérêts bancaires pour les prêts de trésorerie (+ 24.500€) et à l'actualisation du tableau de la dette bancaire.

**Recettes ordinaires**

Exercices antérieurs

Par rapport au budget initial, - 146.630,45€ qui correspond surtout à l'injection du compte 2025 en mali et à l'encodage de quelques recettes aux exercices antérieurs tombées après la clôture du dernier compte.

Prestation

Par rapport au budget initial 2026, - 168.727,38€ qui correspond en partie aux variations suivantes :
- 305.020,02€ pour le crédit spécial fictif de recette
+ 48.000€ en notes de crédit énergétiques
- 6.000€ en location de la Maison de village
+ 203.000€ pour la récupération de la cotisation de responsabilisation
+ 9.547,39€ pour les redevances d'occupation du domaine public
- 32.000€ dans l'intervention des parents dans les repas scolaires
- 41.000€ pour les recettes du Musée (fermeture)
- 59.492€ pour le remboursement des repas confectionnés par la commune pour le CPAS (transfert vers le CPAS)
+ 10.500€ pour l'intervention des parents dans les crèches
+ 5.725,44€ pour la ristourne IPALLE

Transferts(

Par rapport au budget initial 2026,+ 371.333,47€ qui correspond grosso modo aux changements suivants :
+ 47.231,98€ pour le Fonds des communes
+ 8.807,79 pour la compensation de la forfaitisation des réductions du PRI
+ 117.105,59€ pour les additionnels au PRI
+ 196.372,89€ pour les additionnels à l'IPP
- 9.800€ pour les taxes communales en fonction des derniers rôles connus
- 36.000€ en recettes assurance
- 5.967,06€ pour les subsides enseignement
- 12.000€ pour le subside biodivercité (disparition du subside)
+ 53.000€ pour le remboursement des titres-services
+ 14.000€ pour les subsides aux crèches

Dette

Par rapport au budget initial, - 27.458,22€ qui correspond à la diminution des dividendes IDETA et au bénéfice du compte 2025 de l'ADL.